



Union Nationale des Groupements des
Épiceries Sociales et Solidaires

Appel à manifestation d'intérêt Participation des publics et démocratie alimentaire

Dans le cadre du volet national du fonds Mieux Manger pour Tous, l'UGESS a défendu une enveloppe afin d'accompagner les épiceries dans une plus grande participation des publics et dans l'optique de donner de la dignité et du pouvoir d'agir aux personnes concernées par la précarité alimentaire.

Parmi les différentes actions prévues, les différents groupements territoriaux d'épiceries sociales et solidaires ont soutenu la mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt afin de soutenir financièrement les épiceries dans leurs actions de participation des publics en lien avec la qualité et la démocratie alimentaire.

Objectif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Dans le cadre du dossier de candidature de l'UGESS au fonds Mieux Manger pour Tous, la demande d'une enveloppe en soutien aux démarches de participation des personnes concernées au sein des épiceries sociales et solidaires adhérentes à l'UGESS a été évoquée de la manière suivante :

L'implication des personnes va beaucoup plus loin que leur simple prise en compte dans le choix des produits. Les épiceries proposent déjà des actions en faveur de l'implication des personnes : participation à la gouvernance, proposition d'animation sociale, ateliers cuisine ou nutrition... Des assemblées citoyennes de l'alimentation ont été mises en place sur certains territoires (Lyon, Montpellier, Toulouse) auxquelles le public des épiceries est largement associé. Des groupes de travail ont été initiés avec les habitants pour réfléchir aux différentes sources d'approvisionnement, à l'organisation de visites de fermes, de mise en place d'ateliers, de conférences (festival Alimenterre dans certaines épiceries) et rencontres avec des agriculteurs.

L'idée principale de cet AMI vise à apporter un soutien financier aux épiceries dans la réalisation d'une d'action visant à (re)donner aux personnes les outils leur permettant de choisir en toute connaissance de cause leur alimentation, en les informant et sensibilisant notamment aux produits proposés par le fonds Mieux Manger pour Tous orientés vers plus de produits frais, labélisés et légumineuses. Cela implique par exemple de mieux comprendre les enjeux du monde agricole, les enjeux nutritionnels et de santé ou encore de renforcer l'aspect social de l'alimentation.

Les actions proposées ont pour vocation à s'inscrire dans une visée de renforcement de la démocratie alimentaire, dans l'optique d'aller vers les personnes éloignées des dispositifs de démocratie représentative. L'alimentation est ici considérée comme vecteur de remobilisation citoyenne.



Union Nationale des Groupements des
Épiceries Sociales et Solidaires

Les projets et dépenses éligibles

Nous souhaitons soutenir les projets engagés dans l'éducation populaire, qui donnent aux personnes concernées les outils nécessaires à la compréhension globale de l'alimentation, en s'appuyant sur les compétences de chacun.e. Parmi les projets déjà développés par les épiceries qui pourraient être éligible à cet AMI, citons par exemple :

- Les actions d'interconnaissance avec le milieu agricole : visite à la ferme, session de glanage ou récolte solidaire ;
- Une série d'animations au sein d'un jardin collectif permettant l'acquisition et le partage de compétences ;
- Des ateliers permettant de développer le volet culturel de l'alimentation (ex : mise en place d'une expo photo réalisée dans le cadre d'ateliers culinaires organisée au sein des épiceries sociales et solidaires d'Epi'sourire à Dijon et Epimut Montbard, atelier de création radiophonique avec les personnes concernées sur les injustices alimentaires)
- Les visites inspirantes de lieux engagés dans la démocratie alimentaire ;
- Les ateliers visant le partage de connaissances sur les enjeux nutritionnels de l'alimentation ;
- L'organisation de conférences-débats sur les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation,
- L'organisation ou la participation à des festivals sur les thématiques alimentaires (tel que le festival Alimenterre)
- Les animations d'intelligence collective pour faire participer les personnes concernées au fonctionnement des épiceries et plus particulièrement dans les approvisionnements (animation d'une commission pour le choix des produits par exemple) ;

Seront favorisés les projets coopératifs, en lien avec les acteurs du monde agricole et de l'éducation populaire. Il nous semble important aussi de souligner l'importance de la convivialité dans les animations qui seront proposées.

Dépenses éligibles :

- Les dépenses de fonctionnement liées à l'animation (salaires, prestation...) ;
- Les frais de déplacement des personnes concernées (bus, train...) ;
- L'achat de nourriture ou de petits matériels liés à l'animation (ex : outils de jardinage, développement de photos dans le cadre d'une exposition...) ;
- Les frais de communication, en tant que dépense accessoire ;
- Les dépenses liées à un projet de plus grande ampleur engagé dans la démocratie alimentaire.

Ne sont pas éligibles :

- L'utilisation de cette enveloppe pour un investissement de plus grande ampleur ;
- L'utilisation de l'enveloppe pour approvisionner l'épicerie ;
- L'accompagnement social ;
- Le financement de postes d'ores et déjà financés.



Union Nationale des Groupements des
Épiceries Sociales et Solidaires

Les projets et dépenses éligibles

Le plafond des dépenses est fixé à 2 000 € par an et par épicerie (versement de 70 % de l'enveloppe après validation du projet puis 30 % à réception du bilan et justificatifs de factures).

Ne seront soutenus que les épiceries ayant postulé au fonds Mieux Manger pour Tous via l'UGESS ainsi que ponctuellement des projets issus de groupements d'épiceries sociales et solidaires.

L'accompagnement proposé

Pour les épiceries souhaitant s'investir sur le sujet de la démocratie alimentaire mais n'ayant pas d'idées spécifiques, il est possible pour l'UGESS de réfléchir à un projet avec les salariés et bénévoles, voire de mettre l'épicerie en lien avec nos partenaires notamment issus du monde agricole afin de développer une initiative au sein de l'épicerie.

Processus de sélection

Les épiceries qui candidatent devront remplir le formulaire en ligne prévu à cet effet accessible en cliquant sur le lien suivant :

<https://framaforms.org/appel-a-initiatves-financement-dactions-en-lien-avec-la-participation-des-personnes-et-la-democratie>

Pour les épiceries souhaitant s'investir sur le sujet de la démocratie alimentaire mais n'ayant pas d'idées spécifiques, il est possible pour l'UGESS de réfléchir à un projet avec les salariés et bénévoles, voire de mettre l'épicerie en lien avec nos partenaires notamment issus du monde agricole afin de développer une initiative au sein de l'épicerie.

Il sera nécessaire de résumer le projet, d'explicitier son lien avec les enjeux de démocratie alimentaire et d'éducation populaire, de mentionner le budget et la demande de financement et de mentionner les indicateurs qui seront mesurés (en dehors du nombre de personnes concernées impliquées dans le projet). Les indicateurs qualitatifs seront notamment valorisés (notamment en lien avec l'acquisition de compétences, de renforcement de pouvoir d'agir...).

Les projets proposés seront étudiés et validés une fois tous les deux mois maximum au sein de la commission développement de l'UGESS, en lien avec les épiceries et groupements participants. Une liste de critère indicative sera fournie aux membres de la commission de sélection :

Implication des personnes concernées

Que ce soit dans l'élaboration du contenu de l'animation et/ou dans l'animation en elle-même, est-ce que la personne est plutôt dans une position active (une personne concernée propose la réalisation d'une recette et accompagne les autres personnes, participation aux travaux au sein du jardin partagé par exemple) ou plutôt dans une position passive (diffusion d'un documentaire sur l'alimentation sans consultation des personnes sur le choix du documentaire par exemple)



Union Nationale des Groupements des
Épiceries Sociales et Solidaires

Sensibilisation à une alimentation de qualité

Est-ce que dans le cadre de cet atelier, on mobilise et transmet des connaissances sur la qualité nutritionnelle de l'alimentation, sur les conditions de production des produits, sur les circuits-courts... ?

Développement de nouvelles compétences et capacité d'agir

Cet atelier permet-il de donner les moyens aux personnes de mieux comprendre et d'agir sur leur situation et sur leur alimentation ? Permet-il des interactions entre les personnes participantes pour réfléchir collectivement ? Permet-il l'acquisition de nouvelles compétences (culinaire, artistique, prise de parole en public, savoir-être...)

Projet multi partenarial (optionnel)

Lien avec les produits achetés via le fonds Mieux Manger pour Tous (optionnel)

Contacts :

Cécile FAU chargée de développement cecile.fau@ugess.org - 06 13 20 10 07

Maxime FRITZEN – chargé de plaidoyer maxime.fritzen@ugess.org - 06 14 28 33 55